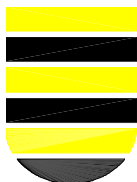


-----  
MAIRIE  
DE  
**VILLELONGUE DELS MONTS - 66740-**  
-----

téléphone : 04.68.89.61.76  
télécopie : 04.68.89.68.57  
e-mail : villelongue-dels-monts.mairie@wanadoo.fr



**COMPTE-RENDU DU  
CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU  
16 DECEMBRE 2009**

Date convocation : 11 décembre 2009

Heure : 18H30

**PRÉSENTS** : MM. NIFOSI C, BARRE D, ROCH-VILA S, CABANAT J, ORTEGA C, DOUILLET J, DELAY D, MANDINE R, CARRERE R, GRANELL M.L, FRAUDET M.

**ABSENTS** : CARBOU D, CLEMENT A.L, VAZQUEZ R, SERVAT J.M.

Procuration de vote est donnée par :

CARBOU Dany à DELAY Dany

CLEMENT Anne-Lyse à CARRERE Raymonde

VAZQUEZ Raymond à NIFOSI Christian

SERVAT Jean-Marc à CABANAT Jacques

Les membres présents étant en nombre suffisant pour délibérer, le Maire déclare la séance ouverte.

Monsieur ORTEGA Christian est nommé secrétaire de séance.

**I – COMPTE-RENDU PRÉCÉDENTE RÉUNION :**

Concernant la maison RAGONNET sise Carrer Llarg acquise par la Commune, la Commission Culture a émis un avis favorable par l'accueil de l'artiste en recherche d'un atelier.

La réhabilitation de cet immeuble sera évoquée lors de la préparation du Budget Primitif 2010.

Pas d'observations – Adopté à l'unanimité.

**- AUTRE QUESTION INSCRITE A L'ORDRE DU JOUR-  
APRES ACCORD DU CONSEIL MUNICIPAL**

Sur proposition de son Maire est inscrite à l'ordre du jour la question suivante :

- Fixation d'un nouveau prix de vente pour l'appartement L 2-8 Type T4 Immeuble « La Marinada »

- REPRISE DE L'ORDRE DU JOUR -

**II- PROGRAMME LOGEMENTS SOCIAUX PUIG TARROUS**

Le Maire rappelle à l'assemblée le projet d'aménagement du secteur de Puig Tarrous devant accueillir outre un EHPAD et un lotissement communal à caractère résidentiel, du logement social.

Il confirme l'intention de l'Office 66, Office public de l'habitat des Pyrénées-Orientales, de réaliser des logements sociaux sur un terrain d'environ 3 500 m<sup>2</sup>.

Il propose une vente amiable au prix de 20€/m<sup>2</sup> et d'une PVR estimée à 82€/m<sup>2</sup>.

Il propose au Conseil d'accepter la réalisation de ces logements sociaux ainsi que les prix de transaction pré-cités.

Cette proposition est soumise au vote.

Pour : 14 voix

Contre : 1 voix

→ délibération

### **III- FIXATION D'UN NOUVEAU PRIX DE VENTE POUR L'APPARTEMENT L 2-8 TYPE 4- IMMEUBLE « LA MARINADA »**

Le Maire rappelle à l'assemblée ses précédentes délibérations concernant la fixation des prix à la vente des appartements de l'immeuble « La Marinada » et notamment les Type 4 qui trouvent plus difficilement preneur.

Il informe le Conseil de l'Offre de l'agence GONTIER IMMOBILIER pour le logement L 2-8 Type 4 au prix de 175 000 € TTC (146321 € HT).

Il propose d'accepter cette offre, vu les difficultés de commercialisation pour ce type de logement.

Accord du Conseil → délibération

### **IV – QUESTIONS DIVERSES**

Pas de questions diverses.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 19h05

Et ont signé les membres présents.

**Le MAIRE,**

**Les membres du Conseil Municipal,**